

Paris, le 15 avril 2022

LES RATTRAPAGES DE L'ACTUALITÉ

FÉDÉRATION CFTC FINANCES

Comité technique ministériel du 25 janvier 2022 sur le temps de travail des douaniers des bureaux de contrôle de Calais et de Dunkerque :

Le comité technique ministériel du 25 janvier devait donner son avis sur un projet d'arrêté visant à réduire la durée annuelle du temps de travail des agents de la douane affectés dans les bureaux de Calais (port et tunnel) et de Dunkerque (ferry), en raison des nouveaux horaires d'ouverture de ces bureaux. La CFTC finances acte favorablement la prise en compte des 6 jours de congés supplémentaires permettant d'arriver à un régime horaire annuel de 1 543 h en 2022 pour les douaniers des bureaux de contrôle de Calais et de Dunkerque.

Vote : contre (en effet, même si le sujet de la rétroactivité des 13 jours de 2021 était sur la table depuis le début, la douane n'a pas encore aligné le régime horaire des douaniers des bureaux de contrôle de Calais et Dunkerque sur leurs collègues des brigades).

Réunion du 8 février 2022 écarts de rémunération entre femmes et hommes à Bercy : du pain sur la planche !

Il convient évidemment de discerner les différences de rémunération générées par des éléments structurels : le temps partiel qui de facto entraîne des distorsions de rémunération, et les effets de ségrégation réelle. L'effet de ségrégation de corps à Bercy est important et bien identifié. Les femmes sont beaucoup moins représentées dans les corps les mieux rémunérés. En 2019, pour la FPE : 13,1 % d'écart entre les rémunérations des femmes et des hommes. Au sein de nos ministères, la DGDDI reste le mauvais élève, compte tenu des différences accrues par l'insuffisante féminisation de la branche Surveillance.

Le bon élève serait plutôt la DGCCRF qui comporte des métiers très peu genrés et des écarts de rémunération parmi les plus faibles de Bercy, même dans les catégories A+.

Pour la CFTC, commencer à parler d'un problème c'est déjà l'identifier et braquer les projecteurs sur quelque chose qui jusqu'à présent restait dans l'ombre et le silence. Cette première étape est nécessaire mais bien entendu insuffisante. La CFTC participera activement aux discussions qui s'ouvrent et portera des propositions de nature à faire progresser la cause de la rémunération féminine dans nos ministères.

Réunion d'information carte Rossignol : drôle d'oiseau.

Le projet de cette carte présente une double ambition : sécurisation des systèmes informatiques, simplification de la vie des agents. L'identification par login + mot de passe devient insuffisant en termes de sécurité pour l'accès aux systèmes informatiques. Une carte à puce est plus forte pour l'authentification. Elle sera assortie d'un code à 4 chiffres. Il est venu l'idée de mettre sur la même carte le système de badgeage pour les accès aux bâtiments, le

pointage horaire, l'accès aux restaurants administratifs. Une carte à puce sans contact permettrait de multiples usages de ce type. Un usage de signature électronique pourrait également être envisagé. La carte agent donnerait la fiabilité juridique nécessaire.

La CFTC accompagne volontiers les évolutions technologiques qu'impose la modernité et qui apportent un mieux-être et de la simplification pour les agents. Elle reste prudente quant aux déclinaisons fines de ces nouveautés, et des soucis qui peuvent surgir pour les agents en cas de dysfonctionnement ou d'imprévu, le diable se nichant dans les détails !

Groupe de travail du 11 mars sur le télétravail :

La CFTC finances a principalement porté ses revendications sur la nécessité de faire de l'organisation du travail le point central de ce projet d'accord sur le télétravail et de redonner toute sa place au dialogue social. Il doit y avoir une réflexion sur l'espace de travail en lien avec la baisse des effectifs et la généralisation du partage de nos locaux. Ainsi la CFTC demande à ce que la réalité du terrain soit prise en compte, soit une majorité d'agent disposant de 1 à 2 journées de télétravail et rarement 3 jours. Par ailleurs, les organisations syndicales doivent pouvoir organiser des réunions avec les agents en distanciel et en présentiel. La CFTC finances demande à ce que le suivi de l'accord ministériel puisse se faire 2 fois par an, afin notamment, de permettre un suivi qualitatif des actions mises en place. Nous pensons ici à tout ce qui a trait à l'organisation du travail, la charge de travail ou encore aux collectifs de travail.

Communiqué intersyndical dégel du point d'indice : le gouvernement doit négocier pour une augmentation immédiate !

Le gouvernement vient d'annoncer, par la voix de la ministre de Montchalin, une augmentation de la valeur du point d'indice "d'ici l'été". C'est grâce à la persévérance des personnels et de leurs organisations syndicales, c'est grâce à la mobilisation unitaire du 17 mars que le dégel est annoncé. Nos organisations appellent de nouveau à l'ouverture immédiate de négociations sur le taux de revalorisation qui devra être à la hauteur des attentes des agents et des enjeux d'attractivité, ainsi que sur les autres mesures prévues. Enfin, cette augmentation très attendue doit intervenir le plus rapidement possible. Une première mesure doit être a minima à hauteur de l'inflation soit, en ce moment, autour de 4% avec des clauses de revoyure en fonction de l'évolution des prix.

8 mars 2022 : journée internationale de lutte pour les droits des femmes

La journée internationale des femmes, le 8 mars prochain, s'inscrit sous le thème de « l'égalité aujourd'hui pour un avenir durable », reconnaissance de la contribution des femmes et des filles du monde entier qui mènent l'offensive de l'adaptation aux changements climatiques et de leur proposition pour un avenir plus durable pour tous. Le ministère, dans le cadre de son plan égalité professionnelle 2020-2022, a construit son action autour de 5 axes, sur la base d'une démarche participative conduite avec les agents des ministères, les directions et des partenaires extérieurs :

- mieux articuler vie professionnelle et vie personnelle ;
- lutter contre les stéréotypes de genre pour favoriser la mixité des métiers ;
- garantir l'égalité salariale et l'égalité effective dans les parcours professionnels ;
- prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles ;
- améliorer la gouvernance pour un déploiement efficace de la politique égalité.

Mais une fois, de plus, sans action contraignante ni sanction contre les directions réfractaires ou moyens alloués au plan d'action, les avancées sont réduites à peau de chagrin. Pour la CFTC finances, l'égalité femme-homme est un droit que l'administration se doit de respecter. Tous les moyens doivent donc être mis en œuvre pour y parvenir !

Comité technique ministériel du 1^{er} avril 2022 : projets de cartographie des prochaines élections professionnelles concernant les comités sociaux d'administration (CSA), les commissions consultatives paritaires (CCP) et les commissions administratives paritaires nationales ou centrales (CAP).

La CFTC finances a rappelé son opposition à la suppression des CHSCT ainsi qu'à la réduction du périmètre des CAP issues de la loi de transformation de la fonction publique. Nous avons acté que le dialogue social a permis des avancées par rapport à nos demandes :

- des formations spécialisées pour toutes les directions inférieures à 200 agents, y compris pour les DREETS ;
- des CSA de réseau pour les administrations centrales ;
- un CSA de réseau pour la DGCCRF qui n'était pas reconnue jusqu'ici comme une administration de réseau en tant que telle ;
- une CAP ministérielle unique de l'encadrement supérieur ;
- des CAP directionnelles pour l'INSEE et la DGCCRF.

Les fédérations n'ont pas eu de réponse précise sur la baisse du nombre d'électeurs à la douane en catégorie C entre les textes initiaux et le projet soumis au CTM. La CFTC finances a demandé que les organisations syndicales de la douane soient tenues précisément au courant des modifications du nombre d'électeurs (moins de 5000) qui fait passer le nombre de représentants de 6 à 4, avec la possibilité de revoir à nouveau le nombre au besoin. Il en est de même pour le secrétariat général concernant la catégorie B.

CONTACT PRESSE CFTC :

Mail : federation,cftcfinances@gmail.com